

## Interview

# «Nous sommes très vigilants quant à la sauvegarde des droits des MRE»

## INTERVIEW

**Abdellatif Maâzouz**  
ministre délégué chargé  
des Marocains résidents  
à l'étranger

**Les ÉCO : Comment votre département compte-t-il mettre en œuvre son plan d'action durant cette année 2013 ?**

**Abdellatif Maâzouz :** Conformément aux hautes orientations de Sa Majesté, le plan d'action de cette année met l'accent sur la solidarité avec les MDM et accorde une place particulière au soutien et à la protection des droits de nos compatriotes résidant dans les pays en crise. La lutte contre la précarité est donc notre grande priorité : nous avons prévu des budgets pour aider les MRE en difficulté économique, notamment en Espagne et Italie, à couvrir certaines charges consulaires ou des charges liées à l'action judiciaire pour préserver leurs droits sociaux, etc... Cet accompagnement social cible aussi les jeunes, puisque nous soutiendrons financièrement les étudiants issus de familles démunies. Par ailleurs, des négociations sont en cours avec la RAM pour obtenir des tarifs préférentiels et nous avons bon espoir de parvenir rapidement à un accord. En outre, le plan comporte un volet économique axé sur l'emploi, l'investissement et l'épargne. Nous souhaitons accroître la mobilité professionnelle de nos compatriotes, pour troquer des zones de crise par des pays à économie croissante, améliorer les instruments dédiés à l'investissement et encourager l'épargne des MDM au Maroc. Enfin, en déployant une approche prospective basée sur une concertation régulière avec les principaux intervenants, nous espérons apporter cohérence et visibilité aux acteurs impliqués dans la question MRE et aux MDM eux-mêmes.

**Le volet de la réintégration des MRE en difficulté se dresse de plus en plus comme une urgence. Que fait le ministère en la matière ?**

La crise actuelle a eu un impact profond sur l'activité de certains pays d'accueil comme l'Espagne ou l'Italie, deux pays confrontés à une baisse de régime dras-



tique dans les BTP, le tourisme et certaines industries qui emploient de la main-d'œuvre marocaine. Cela se traduit par un taux de chômage très élevé au sein de notre communauté : 21, 2 % en Italie et plus du double en Espagne. Pour l'instant, les filets sociaux locaux limitent les dégâts et nous observons sur le terrain (au Maroc) très peu de retours définitifs. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il faille rester les bras croisés. Nos équipes travaillent activement à la mise en place de deux programmes parallèles de redéploiement international et de réinsertion au Maroc. De plus, nous sommes très vigilants quant à la sauvegarde des droits des MRE et nous n'hésitons pas à réclamer aux gouvernements étrangers la stricte application des conventions et accords bilatéraux et multilatéraux, au cas où ils seraient négligés. Par ailleurs, je crois en la mobilité professionnelle à l'échelle mondiale et si les marchés du travail européens sont atones, d'autres bassins d'emploi - ceux des pays émergents - sont en bonne santé. De ce point de vue, je reste optimiste : je viens de rentrer d'une tournée du Golfe, où mes interlocuteurs ont montré beaucoup d'intérêt pour les profils marocains. Par ailleurs, le gouvernement est soucieux de préserver les droits des MRE et nous déploierons

toutes les démarches diplomatiques pour y parvenir.

**Le Fonds «MDM Invest» se prépare à offrir de meilleurs services. Quel bilan peut-on en faire jusqu'à présent ?**

Tout d'abord, j'aimerais rappeler que le fonds «MDM Invest» est une innovation en soi : avec ce dispositif d'accompagnement de l'investissement dédié à nos compatriotes de l'étranger, le ministère a pris en compte une évolution de fond. Dans l'imaginaire collectif, les MRE sont systématiquement rattachés au salariat et assimilés à des pourvoyeurs de devises uniquement focalisés sur la consommation. Or, leur réalité économique est beaucoup plus complexe, diversifiée et riche. Une nouvelle génération d'entrepreneurs est née et ils sont des centaines de milliers à avoir choisi l'entrepreneuriat. Le Maroc devait prendre en considération cette nouvelle donne, d'où la création du «MDM Invest», qui est un mix mêlant subvention (10% de l'investissement) et crédit garanti (65%). Maintenant, comme pour tous les produits de ce type, des réglages sont nécessaires pendant leur durée de vie. Nous avons pris acte de cette donne et dans les prochaines semaines, une nouvelle offre mieux adaptée aux besoins de la clientèle MRE verra le jour. Cette démarche s'inscrit dans un contexte, celui de l'État moderne, dont l'un des rôles est d'être un «facilitateur» de l'investissement.

**Les compétences des MRE restent largement prisées au sein des pays d'accueil, mais aussi au Maroc. Est-ce que le ministère a un programme spécifique pour stimuler les compétences MRE à apporter leur expertise au Maroc ?**

Sous l'impulsion royale, le Maroc a connu en l'espace d'une douzaine d'années une évolution systémique, son économie est passée d'un modèle à un autre plus sophistiqué et plus industrialisé. Un tel modèle nécessite parfois des expertises pointues, qui ne sont pas toujours disponibles sur le marché marocain. Pour ne pas brider le take-off en cours, deux solutions sont possibles : former ces profils via le système d'enseignement ou mobiliser les compétences MRE dans tous les domaines possibles et à tous les échelons, du technicien au responsable. Notre pays connaît un des premiers taux d'émigration de diplômés au monde. Ces compétences MRE, c'est également un levier très utile en matière de soft power : nos compatriotes sont extrêmement dynamiques et

sont de plus en plus nombreux à s'insérer dans les systèmes économiques et politiques des pays d'accueil. Imaginez tout le potentiel des réseaux MRE en matière de relais économiques et politiques. Il faut donc tout faire pour les mettre à contribution dans le processus de développement durable conduit par Sa Majesté. C'est pourquoi le ministère s'est doté d'une politique de mobilisation des compétences et d'instruments susceptibles de faciliter la création de réseaux mais aussi l'emploi, la recherche et l'investissement.

**Enfin, la problématique de la sauvegarde de l'identité culturelle et marocaine des MRE est toujours posée.**

**Estimez-vous que les actions en cours ou celles programmées seront suffisantes ?**

À chacune de mes rencontres avec les MRE, je peux témoigner d'une chose : l'identité marocaine est revendiquée et assumée sans complexe et le sentiment d'appartenance collective au Maroc, qu'il soit culturel ou religieux est très fort et partagé par toutes les générations. Il est donc naturel que le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger leur apporte aide et soutien en la matière. Il est aussi de notre devoir, en tant que gouvernement, d'agir de concert pour élaborer et déployer une stratégie nationale pour la préservation et le développement de l'identité culturelle et culturelle de nos concitoyens vivant à l'étranger, notamment les nouvelles générations. Les équipes du ministère - qui font un travail formidable - ont mis sur pied plusieurs programmes dont les universités d'été et les séjours culturels qui s'adressent aux jeunes comme aux seniors. Des centres culturels marocains à l'étranger sont également créés ou programmés. Quant à l'enseignement de la langue, qui est une des composantes majeure de l'identité, nous considérons qu'elle constitue une opportunité considérable, tant pour les MRE que pour les pays d'accueil. Grâce à l'arabe, les MRE peuvent faciliter l'implantation des entreprises dans l'immense marché des pays arabes et leur mobilité professionnelle en sera d'autant plus aisée. C'est pourquoi nous encourageons l'intégration de la langue arabe dans les cursus scolaires des pays d'accueil. Nous avons d'ailleurs proposé à certains pays de cofinancer la formation d'enseignants issus de la communauté marocaine résidant à l'étranger pour initier ce programme. Nous finançons aussi, par le biais de la Fondation Hassan II pour les MRE, l'ELCO, le programme d'enseignement de la culture et de la langue arabes au bénéfice de près de cent mille élèves. Nous appuyons également les associations MRE qui agissent dans ce sens et qui couvrent aussi des milliers de jeunes. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR

**YOUNES BENNAJAH**

y.bennajah@leseco.ma

●●●  
«Nous souhaitons accroître la mobilité professionnelle de nos compatriotes, pour troquer des zones de crise par des pays à économie croissante».